

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que le Régime Collectif d'Allocation des Retraites (RCAR), représenté par son mandataire CDG Capital, a déclaré le 9 novembre 2006, avoir acquis sur le marché central, le 2 novembre 2006, 5.500 actions Crédit Eqdom, au cours unitaire de 1.700,00 DH, franchissant à la hausse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, le RCAR détient 88.987 actions Crédit Eqdom, soit 5,33% du capital de ladite société.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement de seuil de participation précité, le RCAR n'exclut ni de poursuivre les achats ni de céder les actions détenues. Les décisions seront prises en fonction de l'évolution du marché.

Contact CDVM :

Tel : 037 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma